



# GT sur le RIFSEEP des TSMA et des IAE au ministère de la Transition Ecologique

25/09/20

Un groupe de travail relatif au RIFSEEP des corps de Technicien supérieur du ministère de l'agriculture (TSMA) et d'Ingénieur de l'agriculture et de l'environnement (IAE) s'est réuni en visioconférence le 25 septembre 2020 sous la présidence de Jacques Clément, directeur des ressources humaines au ministère de la Transition écologique (MTE).

L'Alliance du Trèfle était représentée par Jean-Philippe Bordes et Gilles Van Peteghem.

Plusieurs déclarations liminaires sont portées par les organisations syndicales en insistant sur les points suivants :

- la précipitation de la mise en œuvre même si la situation Covid-19 peut le justifier. Une demande de moratoire aurait été souhaitable ;
- un problème de cohérence avec les groupes du ministère de l'Agriculture et de l'alimentation (MAA) : 8 groupes possibles au lieu de 4 au MAA et donc des disparités dans les directions départementales interministérielles (DDI). Sur ce point le MTE est vigilant car il craint un « siphonnage » des collègues de DDI dans les effectifs du ministère de l'Intérieur...
- une méconnaissance des missions des TSMA qui sont très majoritairement dans le groupe 3 alors qu'ils devraient être dans le groupe 2, notamment pour ceux qui effectuent de la police de l'eau ;
- création d'un groupe spécifique pour un agent en administration centrale : problème de pérennité dans le temps ;
- les chiffres fournis par l'administration dans les différents groupes ne semblent pas suffisamment robustes.

*L'Alliance du Trèfle est intervenue en soutenant ces différents points et en insistant sur le fait que s'il y avait des différences trop importantes entre les deux ministères cela provoquerait des effets d'aubaines particulièrement négatifs pour des parcours professionnels diversifiés.*

Jacques Clément a répondu :

- qu'il était bien conscient que la période Covid-19 n'avait pas facilité les choses mais qu'il y a obligation de passer au RIFSEEP en 2020 pour les TSMA et les IAE ;
- qu'il confirmait que les Ingénieurs des travaux publics de l'État (ITPE) ne passeraient pas au RIFSEEP avant 2022 ;
- que la garantie mensuelle de rémunération serait bien complétée par une garantie globale sur l'année, mais qui porterait un autre nom ;



- que s'agissant d'une première présentation, le document est perfectible et qu'il prend note de toutes les remarques formulées en séance ;
- que la prime informatique est conservée pour les analystes et les chefs de projet ;
- que les opérateurs du MTE devront s'inspirer de la note MTE pour définir les groupes RIFSEEP pour les IAE et les TSMA en poste chez eux ;
- que sur la mobilité dans le même ministère, le maintien du revenu était garanti pour un poste coté de manière équivalente ;
- que les organisations syndicales doivent adresser leurs contributions jusqu'au 5 octobre.

Jacques Clément précise deux points du projet de note :

- si un TSMA ou IAE au premier grade, dans le cadre de la garantie de rémunération, perçoit déjà un RIFSEEP d'un niveau équivalent à celui de deuxième grade, il bénéficiera de la même augmentation de RIFSEEP que s'il avait touché le RIFSEEP de base du premier grade.
- les informaticiens vont continuer à toucher une prime spécifique car il serait impossible de rester attractif sur ces missions informatiques sans cette prime !

*Post-réunion, l'Alliance du Trèfle a contacté Jacques Clément pour lui indiquer que certains TSMA et IAE du MTE n'avaient pas basculé au RIFSEEP sur la paie d'août comme c'était prévu.*

Une nouvelle réunion en visioconférence sera organisée pour consolider la note après actualisation des éléments.